

Fougères



Hébergement d'urgence : de plus en plus de jeunes

Le Point d'accueil et d'orientation de Fougères reçoit en moyenne quatre demandes d'hébergement d'urgence par jour. Et il est parfois difficile de trouver une place pour tout le monde.

« On ne reçoit pas forcément plus de demandes pendant l'hiver. Elles sont constantes tout au long de l'année, avec des pics certains mois. » C'est le constat d'Aude Mazier, assistante sociale au Point d'accueil et d'orientation (PAO) de Fougères.

Ouvert depuis 2011, cette structure a pour mission de loger provisoirement les personnes sans domicile, en situation de « mal-logement » ou sans résidence stable. « Lorsque je reçois les gens au PAO, j'évalue sa situation, précise Aude Mazier. C'est en fonction de l'établissement de cette évaluation que je vais essayer de trouver une solution adaptée à la demande. »

En rupture familiale

Le profil des demandeurs ? « Bien sûr il y a des personnes sans domicile fixe mais ce serait réducteur d'affirmer qu'il n'y a que ce genre de personnes. On rencontre aussi des personnes seules avec des enfants, des gens victimes de violences, explique Aude Mazier. Depuis quelque temps, on remarque une forte hausse des demandes pour des jeunes de moins de 25 ans, sans ressource et en rupture familiale. » 90 % des demandes émanent du pays de Fougères.

En 2013, le PAO disposait de 31 places d'hébergement d'urgence, c'est-à-dire pour des séjours de trois jours à une semaine maximum.

Souvent complet

« C'est l'Association pour la promotion de l'enfance, de l'adolescence et de l'adulte (APE2A) qui gère ces places, indique Sébastien Crété,



Coralie Garnier (à gauche) est actuellement en stage avec Aude Mazier, assistante sociale, qui traite les demandes d'hébergement d'urgence sur le pays de Fougères.

chef de service de l'association. La plupart du temps, c'est complet. Mais nous travaillons avec le 115 (numéro d'urgence et d'accueil des personnes sans abri) et nous collaborons avec le Service intégré d'accueil et d'orientation d'Ille-et-Vilaine (SIAO 35) afin de répondre au mieux aux demandes. »

Si les places manquent, le PAO peut demander l'ouverture d'une

chambre supplémentaire qui ne sera pas forcément située sur le territoire fougérois.

Le PAO gère les dossiers d'hébergement d'urgence, mais il traite également les demandes à moyen terme, pour un logement d'un à six mois renouvelables. « Dans ces cas-là, on parle vraiment d'insertion sociale et professionnelle, souligne Aude Mazier. Et ce type de dossiers

explique, en partie, le fait qu'il y a de plus en plus de jeunes à venir nous voir. »

Jennifer CHAINAY

Contact : Point d'accueil et d'orientation, 19, rue Chateaubriand à Fougères. Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h, tél. 02 23 61 16 55.